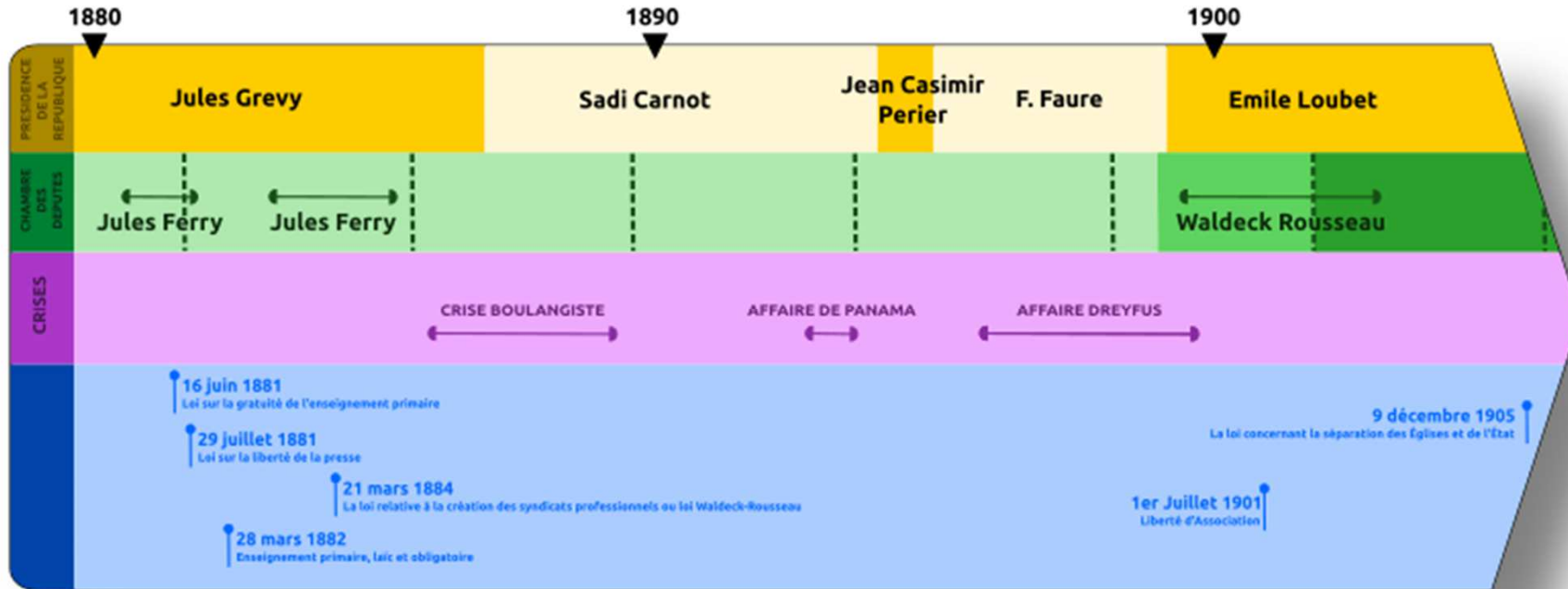


Leçon n° 6 : « La mise en œuvre du projet républicain »

Introduction : Le régime républicain a déjà échoué par deux fois à s'implanter durablement en France depuis la fin du XVIIIe siècle. Après 1871, ce régime s'installe et s'enracine bien qu'il soit secoué par de multiples crises et contestations politiques remettant régulièrement en cause sa légitimité.

Comment la République s'est-elle installée durablement en France et a-t-elle triomphé de ses opposants à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle ?

Chronologie succincte



- Majorité républicaine modérée
- Majorité de défense républicaine
- Majorité radicale
- Elections législatives
- Président du Conseil

I - En quoi l'enracinement de la République est-il progressif ?

A - De l'instabilité à la République parlementaire (1870-1879)

Une république née de la guerre

Une France amputée

Annexions allemandes :

5 départements :

- le Haut-Rhin (sauf le territoire de Belfort)
- le Bas-Rhin
- la Moselle
- une partie de la Meurthe
- une petite partie des Vosges

Au total, 1 700 communes, soit 1 600 000 habitants (environ 5 % de la population), 5 % de la production minière et métallurgique, et 20 % des gisements miniers (houille, fer, potasse).

Source : ministère des Armées.

Une France endettée

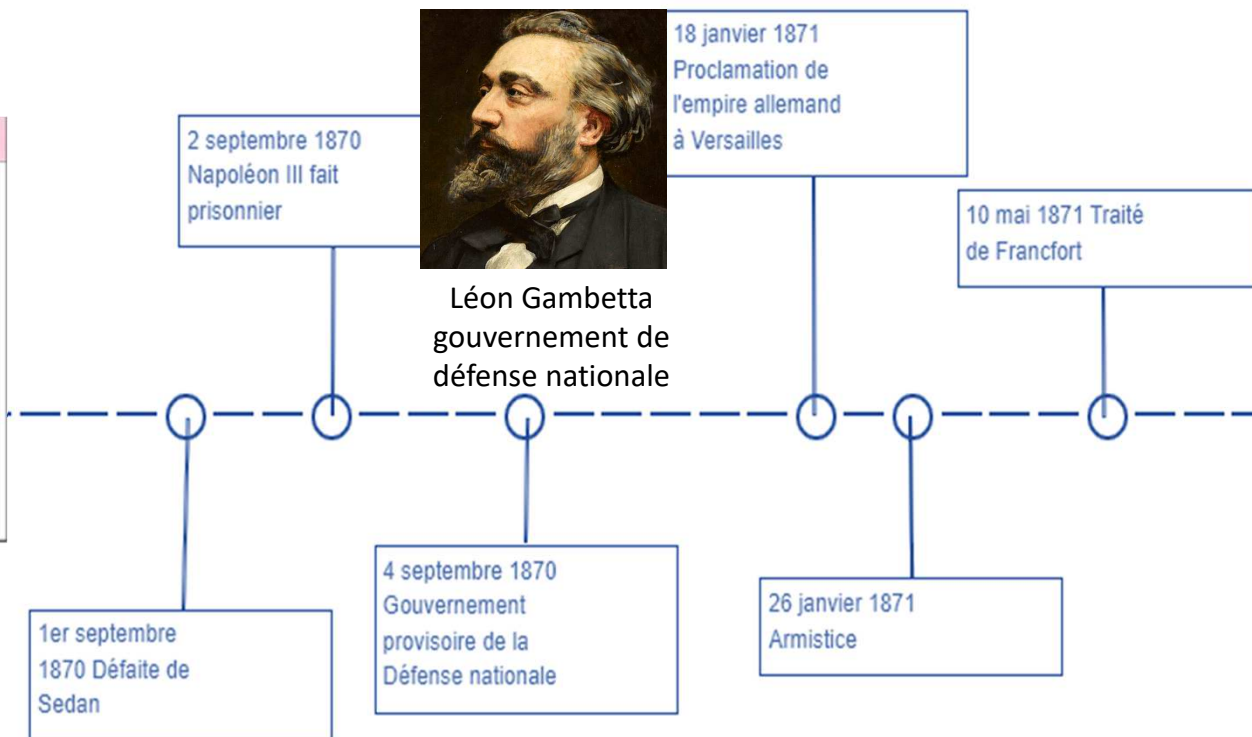
- Indemnité à payer au vainqueur : 5 milliards de francs-or et leurs intérêts : 567 millions de francs
- Frais d'occupation : 341 millions de francs

Une France occupée

- Occupation du Nord-Est de la France par les troupes allemandes jusqu'au règlement de l'indemnité (1873)

Une France endeillée

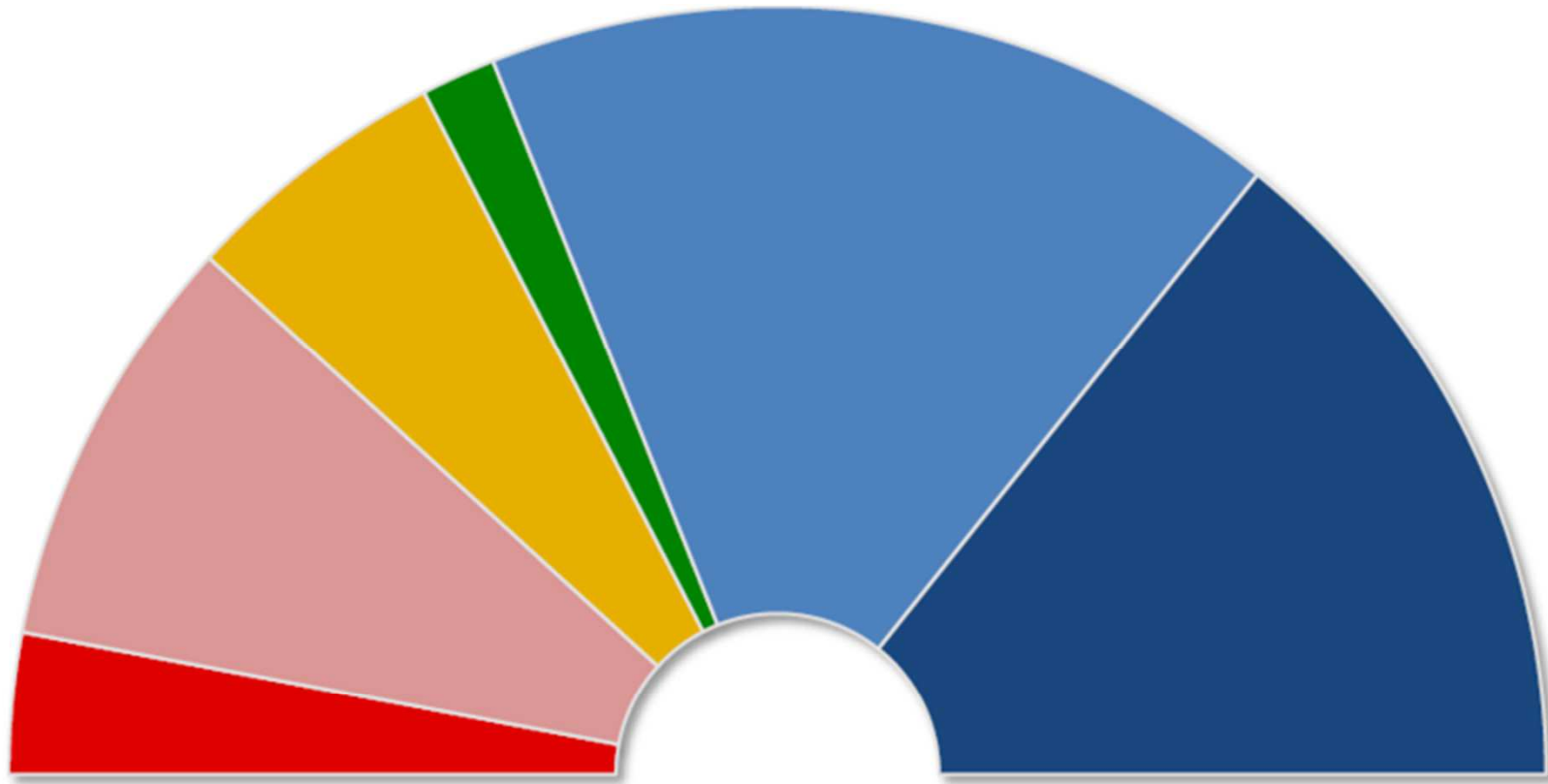
- 138 000 morts lors des combats
- 400 000 prisonniers, dont 18 000 décédés en captivité



Les élections du 8 février 1871



Adolphe Thiers
chef du pouvoir
exécutif



Assemblée nationale

III^e République - Élections du 8 février 1871

- Républicains radicaux [38]
- Républicains modérés [112]
- Libéraux [72]
- Bonapartistes [20]
- Orléanistes [214]
- Légitimistes [182]

<https://commons.wikimedia.org/>
et <https://histoire-image.org/>

A - De l'instabilité à la République parlementaire (1870-1879)

Trace : Suite à la défaite de Sedan face aux prussiens et à la capitulation de Napoléon III, le 4 septembre 1870 un gouvernement de Défense nationale est instauré alors que la IIIe République est proclamée. Paris est encerclée le 19, son siège dure jusqu'en janvier 1871. Léon Gambetta, ministre de la guerre, parvient à rassembler une armée mais la situation se dégrade rapidement. Les élections du 8 février 1871 donnent la victoire aux conservateurs résignés à la paix, Adolphe Thiers est placé à la tête de l'exécutif et signe les préliminaires de paix en février, ratifiés par l'Assemblée. Mais à chaque décision de l'Assemblée qui s'installe à Versailles, des Parisiens en nombre croissant protestent et s'organisent.

La Commune de Paris

[Vidéo](#)

19 SEPTEMBRE Début du siège de Paris par les Prussiens.

22 SEPTEMBRE Des délégations de la Garde nationale et du Comité central des vingt arrondissements demandent au gouvernement l'élection d'une Commune.

1871 28 JANVIER Signature de l'armistice à Versailles.

8 FÉVRIER Élection de l'Assemblée nationale. Victoire des conservateurs et des monarchistes tandis que Paris vote républicain.

17 FÉVRIER Thiers est nommé chef de l'exécutif par l'Assemblée nationale qui siège à Bordeaux.

10 MARS L'Assemblée nationale décide de siéger à Versailles plutôt qu'à Paris.

18 MARS Thiers tente de faire enlever les canons de la Garde nationale. A Montmartre, l'alerte est donnée. Des barricades sont dressées. Le gouvernement Thiers fuit à Versailles. Le Comité central de la Garde nationale s'installe à l'Hôtel de Ville.

26 MARS Élection de la Commune de Paris, officiellement proclamée le 28 mars à l'Hôtel de Ville.

2 AVRIL Début de la guerre civile.

21-28 MAI Semaine sanglante. Des dizaines de milliers de soldats et de civils sont tués par l'armée versaillaise qui reprend Paris.

27 MAI Derniers combats au Père-Lachaise. 147 insurgés sont exécutés au mur des Fédérés.

29 MAI Capitulation du fort de Vincennes. Les officiers sont fusillés.

7 AOÛT Début des conseils de guerre à Versailles pour juger les communards.

1872 3 MAI Premiers départs des déportés pour la Nouvelle-Calédonie.



Vue générale du parc d'artillerie de la Butte Montmartre le 18 mars 1871 ©AFP

Magazine l'Histoire collection n° 90, 2021, p. 6 et BnF, Estampes et photographie, SNR-3 (LEROY, ALPHONSE)

Le gouvernement de la Commune

130 000
soldats
versillais



60 000
communards



LES JACOBINS

Les héritiers de Robespierre

Majoritaires, ils se réclament de la Constitution de 1793 ultradémocratique et jamais appliquée). Ils ne sont pas socialistes et combattent ce qu'ils appellent le « communisme », où ils rangent pêle-mêle Louis Blanc, Proudhon et les membres de l'Internationale.

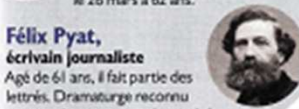
Charles Delescluze, quarante-huitard et martyr
Tête de file du mouvement, positif homme froid de 62 ans, son choix de se faire tuer sur la barricade du Château-d'Eau le 25 mai 1871 en fait un des martyrs de la Commune.



Charles Gambon, avocat
Il a 51 ans lorsqu'il est élu à la Commune. Il refuse d'être nommé procureur mais devient membre du Comité de salut public. Il est condamné à mort par contumace en 1872.



Jules Miot, pharmacien
Ancien quarante-huitard, il est déporté en Algérie après le coup d'État de 1851. Il est élu du XIX^e arrondissement le 26 mars à 62 ans.



Félix Pyat, écrivain journaliste
Âgé de 61 ans, il fait partie des lettrés. Dramaturge reconnu et journaliste quarante-huitard, il lance en mars 1871 *Le Vengeur*, une feuille aux propos virulents.

LES SOCIALISTES INTERNATIONALISTES

Les post-proudhoniens

- Minoritaires, ils s'opposent au renforcement de l'État et à la constitution d'un comité de salut public.
- Héritiers de Proudhon (mort en 1865), ils sont soucieux de la question sociale et fidèles aux principes d'autonomie et de fédération. Cependant, ils ne sont hostiles ni à la grève ni aux élections.



Léo Frankel, l'étranger
Ouvrier bijoutier hongrois, il s'installe en France en 1867. Élu à 27 ans, sa présence au sein du gouvernement a été vue comme la preuve que la Commune était ouverte au monde ou, pour ses détracteurs, le signe de son antipatriotisme.

Benoît Malon, ouvrier teinturier
Membre de l'Internationale, il milite pour le droit de grève. A 30 ans, il est élu dans le XVII^e arrondissement où il s'occupe avec Eugène Varlin des services d'assistance.



LES BLANQUISTES

Pour une dictature socialiste

- Peu nombreux mais très actifs, ils luttent pour la justice sociale, contre l'État et l'Église.
- Leur programme socialiste est peu développé.
- Hostiles aux élections, ils sont pour une dictature personnelle et sont responsables de la mise à mort des otages durant la Semaine sanglante.



Auguste Blanqui, « l'Enfermé »
Grande figure révolutionnaire, il passe une grande partie de sa vie en prison, où il est encore pendant la Commune. Il est pourtant élu dans plusieurs quartiers. Pour Marx, il était le chef qui a manqué à la Commune.



Raoul Rigault, procureur
Il est élu à 25 ans puis nommé à la tête du Conseil de sûreté générale. Il est à l'origine de l'arrestation des otages.



Émile Eudes, général
Sur sa proposition, l'Assemblée prend le nom de Commune. Élu général, il combat sur les barricades durant la Semaine sanglante.



Émile-Victor Duval, ouvrier fondeur
Adhèrent de l'AIT, il a organisé une grève victorieuse des fondeurs en 1870. Élu à 31 ans, il est nommé général de la Commune. Il meurt fusillé par les Versaillais le 4 avril.



Jules Vallès, journaliste et écrivain
Il a participé à la révolution de 1848. Il fonde en février 1871 *Le Cri du peuple*, l'un des journaux les plus lus sous la Commune et est élu à 39 ans. Son insurge est l'un des romans les plus fameux sur la Commune.



Eugène Varlin, ouvrier relieur
C'est le plus représentatif des ouvriers socialistes de la Commune. Autodidacte, militant de l'Internationale sous le Second Empire, il fut commandant d'un bataillon de la Garde nationale. Il a été fusillé à 32 ans le 28 mai 1871.



Les grandes réformes

Adoption du drapeau rouge, celui des « travailleurs », à la place du drapeau tricolore jugé trop « bourgeois ». Remise générale des loyers des termes d'octobre 1870, janvier et avril 1871.

Suppression de la vente des objets déposés au Mont-de-Piété.

Abolition de la conscription.

École gratuite et obligatoire pour les filles et les garçons.

Séparation des Églises et de l'État, suppression du budget des cultes.

Interdiction du cumul, fixation du maximum des traitements à 6000 francs par an.

Fixation des émoluments des membres de la Commune à 15 francs par jour.

Traitement des instituteurs et institutrices à 2000 francs.

Suppression de la catégorie « illégitimes » pour les enfants nés hors mariage et reconnaissance des unions libres.

Suppression du travail de nuit dans les boulangeries.

Magazine l'Histoire collection n° 90, 2021, p. 17, 19, 33, 46

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 388

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

N° 388

COMMUNE DE PARIS

COMITÉ DE SALUT PUBLIC

Que tous les bons citoyens se lèvent !
Aux barricades ! L'ennemi est dans nos murs !

Pas d'hésitation !

En avant pour la République, pour la Commune et pour la Liberté !

AUX ARMES !

Paris, le 22 mai 1871.

Le Comité de Salut public,

ANT. ARNAUD, BILLIORAY, E. EUDES,
F. GAMBON, G. RANVIER.

Les défenseurs de la Commune

Jeanne-Marie a des mains fortes,
Mains sombres que l'été tanna,
Mains pâles comme des mains mortes.
— Sont-ce des mains de Juana ?

...

Elles ont pâli, merveilleuses,
Au grand soleil d'amour chargé,
Sur le bronze des mitrailleuses
À travers Paris insurgé !

Arthur Rimbaud, Poésies

Vaincus ! voilà que ça m'en a tout l'air !

Les nouvelles qui arrivent de l'Hôtel-de-Ville sont noires.

Il paraît que le gouvernement retrouve des forces, que l'on est venu le sauver ; un bataillon de l'ordre est parti, Ferry en tête, et marche contre l'insurrection.

Est-ce vrai ?...

— En tout cas, debout, camarades ! Il faut aller au-devant de ce bataillon-là.

...

On annonce que le 139^e avance et va nous livrer assaut.

— On ébranle les grilles ! vient me dire le capitaine.

— Par ces grilles-là, descendez leur avant-garde ! Feu !

— Ce sera le carnage !

— Nous serons bien autrement massacrés, s'ils croient que nous avons peur. Allez leur dire que vous tirez, s'ils bougent !

Jules Vallès, l'Insurgé, 1908.

Louise Michel et les femmes de la commune de Paris



Louise Michel

(1830-1905)

Institutrice et militante féministe, elle participe aux combats et aux décisions de la Commune. Elle est condamnée à la déportation en Nouvelle-Calédonie, où elle défend les droits des indigènes kanaks. Rentrée en France en 1880, elle milite en tant qu'anarchiste au sein du mouvement ouvrier.

elle a « excité les passions de la foule, prêché la guerre sans merci ni trêve, et, louve avide de sang, elle a provoqué la mort des otages par ses machinations infernales »

Acte d'accusation lors de son procès

« Je n'avais qu'une passion, celle de la Révolution »
[Louise Michel, lors de son interrogatoire du 28 juin]

L'accusée : « On me dit aussi que je suis complice de la Commune ! Assurément oui, puisque la Commune voulait avant tout la révolution sociale, et que la révolution sociale est le plus cher de mes vœux ; [...] Nous n'avons jamais voulu que le triomphe des grands principes de la Révolution¹ ; je le jure par nos martyrs tombés sur le champ de Satory², par nos martyrs que j'acclame encore ici hautement, et qui un jour trouveront bien un vengeur. [...] »

Le Président du Conseil de Guerre : « Vous écriviez aussi dans les journaux ; dans *Le Cri du peuple*³, par exemple ? »

L'accusée : « Oui, je ne m'en cache pas. »

Le Président : « Ces journaux demandaient chaque jour la confiscation des biens du clergé et autres mesures révolutionnaires semblables. Telles étaient donc vos opinions ? »

L'accusée : « En effet ; mais remarquez bien que nous n'avons jamais voulu prendre ces biens pour nous ; nous ne songions qu'à les donner au peuple pour son bien-être. »

Procès de Louise Michel, 16 décembre 1871. Archives du Ministère de la Guerre.

1. Avec une majuscule, fait référence à la Révolution française (1789-1799).

2. Lieu de détention et d'exécution de nombreux communards, à Versailles.

3. Quotidien créé par l'auteur Jules Vallès en février 1871. Interdit sur ordre du gouvernement de Versailles en mars 1871, il reprend ses publications pendant la Commune et disparaît avec elle.

[Vidéo](#)

Louise Michel et les femmes de la commune de Paris

PAULE MINK l'oratrice des clubs

Elle a fondé dès 1868 la Société fraternelle de l'ouvrière. Durant la Commune, elle anime les clubs politiques anticléricaux dans les églises. Exilée en Suisse après la Semaine sanglante, elle poursuit le combat socialiste et féministe.



LOUISE MODESTIN sur la barricade

Sur cette photo prise par Appert à la prison des Chantiers à Versailles, il est écrit « Louise Modestin, barricadière, a fait le coup de fusil ». Il existe une centaine de clichés de femmes prisonnières comme celui-ci, conservés au musée Carnavalet à Paris.



ANDRÉ LÉO la romancière

Pour cette romancière, journaliste et théoricienne, de son vrai nom Léodile Champseix, qui a activement participé à la Commune, la révolution est impossible sans l'émancipation des femmes et sans le ralliement de la paysannerie.



Louise Michel et les femmes de la commune de Paris

EUGÉNIE MOREL la cantinière ..

Cette photo fut prise comme celle de Louise Modestin à Versailles par Appert en 1871. Malgré les conditions de détention très dures, quelques communardes ont revêtu des bijoux et ont élaboré des chignons soignés pour poser. Un acte de rébellion ?



ÉLISABETH DMITRIEFF la marxiste

Proche de Marx, elle arrive à 20 ans à Paris, où elle fonde l'Union des femmes pour la défense de Paris. Elle voulait donner aux ouvrières le contrôle de leur propre travail. Condamnée puis graciée, elle se réfugie en Russie, son pays natal.



NATHALIE LEMEL l'anarchiste

Membre de l'Internationale, caissière du restaurant communautaire *La Marmite*, elle soigne, durant la Commune, les blessés aux abords des Batignolles et de la place Pigalle. En 1872, elle est déportée au bagne de Nouvelle-Calédonie avec Louise Michel.



A - De l'instabilité à la République parlementaire (1870-1879)

Trace : Le 18 mars 1871, Adolphe Thiers ordonne à l'armée de s'emparer de tous les dépôts d'artillerie, dont le plus important se trouvait alors à Montmartre. L'alerte est donnée, des barricades dressées : c'est le début de la Commune de Paris officiellement proclamée le 26 mars. Un comité central de la Garde Nationale (gouvernement de la Commune) s'installe à l'hôtel de ville de Paris, le gouvernement Thiers fuit à Versailles. La guerre civile débute le 2 avril entre les troupes versaillaises (130 000 hommes) dirigées par Mac-Mahon et les « fédérés » (60 000 hommes). Entre le 21 et le 28 mai, c'est la Semaine Sanglante durant laquelle plus de 10 000 parisiens furent tués : l'armée versaillaise pénètre dans Paris et reprend la ville, la dernière barricade tombe le 28 mai, rue Oberkampf, au même moment, 150 fédérés étaient fusillés contre le mur d'enceinte du Père-Lachaise. La répression judiciaire succéda à la répression militaire (24 conseils de guerre) : plus de 10 000 condamnations furent prononcées dont 93 à mort, d'autres furent emprisonnés ou déportés comme Louise Michel (1830-1905), institutrice et militante pour la justice sociale et le droit des femmes, déportée en Nouvelle-Calédonie jusqu'en 1880.

Mac-Mahon et la politique d'ordre moral 1873-1877

« J'obéis à la volonté de l'Assemblée, dépositaire de la souveraineté nationale, en acceptant la charge de président de la République. C'est une lourde responsabilité imposée à mon patriotisme. Mais, avec l'aide de Dieu, le dévouement de notre armée qui sera toujours l'armée de la loi, l'appui de tous les honnêtes gens, nous continuerons ensemble l'œuvre de la libération du territoire et du **rétablissement de l'ordre moral** dans notre pays ; nous maintiendrons la paix intérieure et les principes sur lesquels repose la société. Je vous en donne ma parole d'honnête homme et de soldat »

Mac-Mahon, 25 mai 1873.

« La politique d'ordre moral « consiste d'abord en une vigoureuse épuration de l'administration qui frappe préfets et fonctionnaires républicains...la presse est étroitement surveillée, les maires républicains sont révoqués...le gouvernement encourage une activité religieuse intense dans la sphère publique...de grands pèlerinages à Chartres, Lourdes...sont organisés ».

Histoire du XIXe siècle, Bernstein et Milza, Hatier , 2021, p. 415 et LE SEIZE-MAI REVISITÉ, Jean-Marc Guslin (dir.), Histoire et littérature du Septentrion (IRHiS).

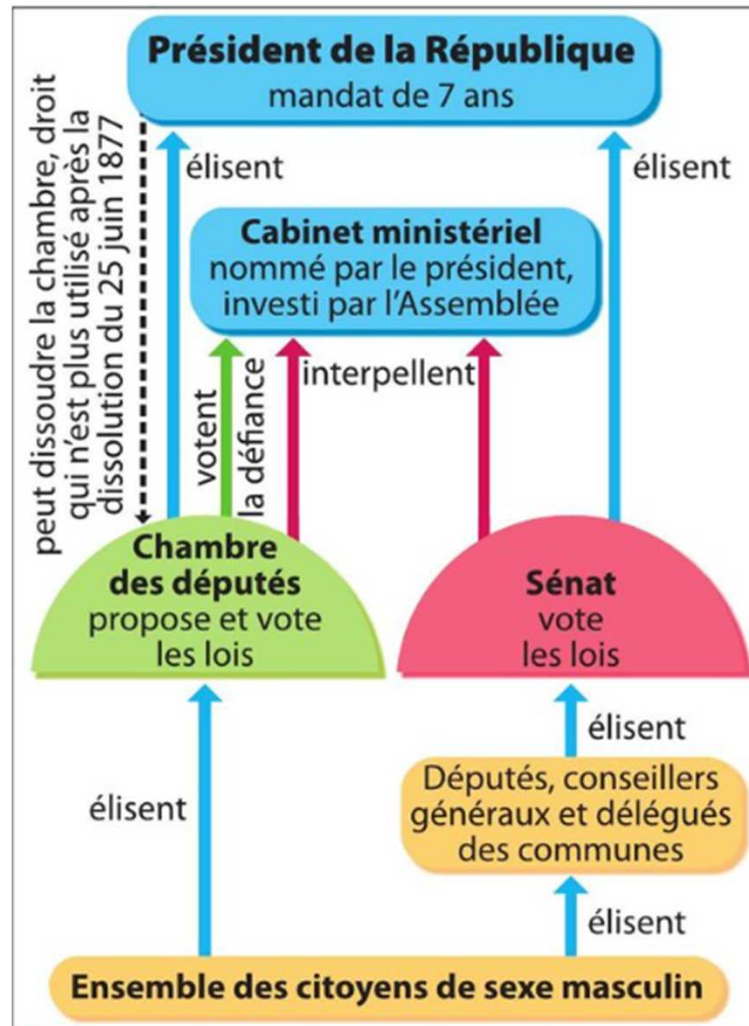
L'amendement Wallon 30 janvier 1875

Le 30 janvier 1875 l'Assemblée nationale adopte l'amendement proposé par Henri Wallon ayant pour objet d'insérer un article additionnel après l'article premier du projet de loi constitutionnelle sur l'organisation des pouvoirs publics, et aux termes duquel :

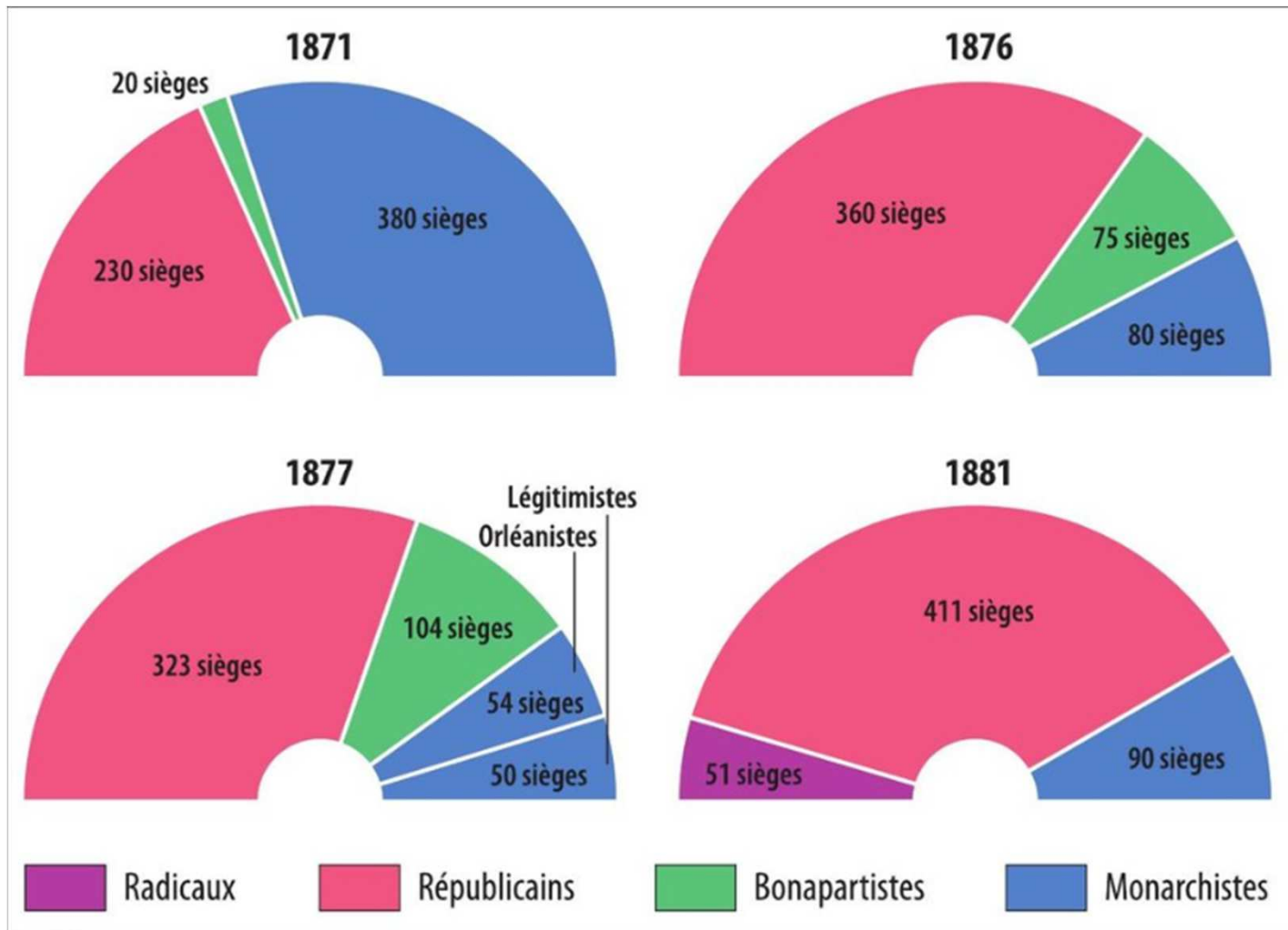
« le Président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages par le Sénat et la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale. Il est nommé pour sept ans. Il est rééligible. »

L'amendement est adopté par 353 voix contre 352

La « constitution » de 1875



Evolution des forces politiques à l'Assemblée 1871-1881



A - De l'instabilité à la République parlementaire (1870-1879)

Trace : en 1872 Adolphe Thiers déclare à l'assemblée son choix pour une république conservatrice, l'Assemblée à majorité monarchiste décide de le remplacer à la présidence de la République en 1873 par le maréchal de Mac-Mahon de tradition légitimiste. Celui-ci appliqua une politique dite « d'ordre moral » favorable à l'Eglise et très conservatrice (épuration des éléments républicains de la haute administration, censure de la presse, premier pèlerinage national à Lourdes en 1873). Le problème de la Restauration monarchique bute depuis 1848 sur la rivalité entre prétendants légitimistes (comte de Chambord) et orléanistes (comte de Paris). Les orléanistes finissent par considérer qu'une république conservatrice est préférable à un retour à la monarchie de droit divin. Le 30 janvier 1875 le député républicain Henri Wallon fait adopter par l'Assemblée une proposition qui rend acquise la forme républicaine du régime et les lois de 1875 instaurent un régime parlementaire fruit du compromis entre orléanistes et républicains modérés. Les élections législatives de 1876 et 1877 donnent une majorité confortable aux républicains, Mac-Mahon doit démissionner en 1879, il est remplacé par le républicain Jules Grévy qui renonce au pouvoir de dissolution de l'Assemblée.

B - La république facteur d'unification

L'affirmation des libertés fondamentales



Jules Ferry
1832-1893

Loi adoptée par la III^e République

29 juillet 1881 : Art. 1 – « L'imprimerie et la librairie sont libres »

Art. 5 – « Tout journal ou écrit périodique peut être publié sans déclaration ni autorisation préalable »

30 juin 1881 : Art. 1 – « Les réunions publiques sont libres. Elles peuvent avoir lieu sans autorisation préalable »

16 juin 1881 : Art. 1 – « Il ne sera plus perçu de rétribution scolaire dans les écoles primaires publiques »

28 mars 1882 : Art. 2 – « Les écoles primaires publiques vaqueront un jour par semaine, en outre du dimanche, afin de permettre aux parents de faire donner, s'ils le désirent, à leurs enfants, l'instruction religieuse, en dehors des édifices scolaires ».

Art. 4 – « L'instruction primaire est obligatoire pour les

15 enfants des deux sexes âgés de six ans révolus à treize ans révolus »

30 octobre 1886 : Art. 17 – « Dans les écoles publiques de tout ordre, l'enseignement est exclusivement confié à un personnel laïc ».

20 4 mars 1882 et 5 avril 1884 : Art. 73 – « Il y a dans chaque commune un maire et un ou plusieurs adjoints élus parmi les membres du Conseil municipal ».

21 mars 1884, loi Waldeck-Rousseau : Art. 2 – « Les syndicats ou associations professionnelles [...] pourront se constituer librement sans l'autorisation du Gouvernement. »

25 27 juillet 1884 : Art. 230 ajouté au Code Civil – « La femme pourra demander le divorce pour cause d'adultère de son mari ».

Source : Journal officiel de la République française.

« Nous avons reçu du pays le mandat de réformer – et nous l'accomplirons – mais le pays nous demande à cette heure, avec non moins d'énergie, d'administrer, d'enraciner la République ».

Jules Ferry, discours à la chambre des députés, 22 février 1883.

B - La république facteur d'unification

Trace : Les responsables hostiles au régime républicain sont écartés dans l'armée, la diplomatie, la haute fonction publique et remplacés par des républicains. Les grandes lois des années 1879-1905 établissent des libertés fondamentales, enracinent la République et la démocratie parlementaire, souvent contre l'influence du clergé. La loi du 29 juillet 1881 instaura un régime très libéral pour la presse. Par la loi du 30 juin 1881, les réunions publiques sans autorisation devenaient légales, sous réserve d'une déclaration préalable. Par la loi du 4 mars 1882, Tous les conseils municipaux purent désormais élire leurs maires. La loi de 1884 dite « loi Waldeck-Rousseau » (du nom du ministre de l'Intérieur qui en prit l'initiative) autorise la formation de syndicats. Enfin avec la séparation des Églises et de l'État en 1905, la République devient laïque et garantit la liberté de conscience.

L'affirmation des libertés fondamentales : les matières enseignées aux filles à l'école élémentaire

Matière	Cours élémentaire filles (2 ans)	Cours moyen filles (2 ans)
Instruction morale et civique	1 h $\frac{1}{4}$	1 h $\frac{1}{4}$
Lecture et écriture	9 h ($\frac{1}{2}$ h de moins que les garçons)	4 h $\frac{1}{2}$
Langue française	5 h	7 h ($\frac{1}{2}$ h de moins que les garçons)
Histoire et géographie	2 h $\frac{1}{2}$	3 h
Calcul, arithmétique et géométrie	3 h $\frac{1}{2}$	4 h $\frac{1}{2}$
Sciences physiques et naturelles	1 h $\frac{1}{2}$	2 h ($\frac{1}{2}$ h de moins que les garçons)
Dessin	1 h	1 h
Travail manuel	1 h $\frac{1}{2}$ ($\frac{1}{2}$ h de plus que les garçons car les travaux de couture nécessitent du temps)	2 h (1 h de plus que les garçons)
Chant et musique	1 h	1 h
Exercices gymnastiques (et militaires pour les garçons)	2 h	2 h

Les programmes élémentaires, établis en 1882 et modifiés en 1887 après l'approfondissement de la laïcité, sont identiques pour les filles et les garçons, à l'exception des exercices de gymnastique et du travail manuel.

Source : décret du 18 janvier 1887.

Des valeurs et des symboles

1830 Le drapeau tricolore devient définitivement le drapeau français.

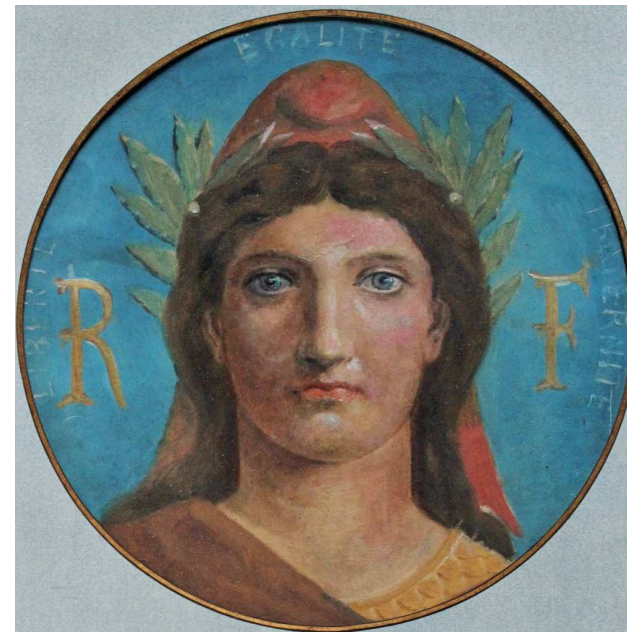
1879 *La Marseillaise* devient l'hymne national.

1880 « Liberté, égalité, fraternité » devient définitivement la devise nationale.

1880 Le 14 juillet devient fête nationale.

Affiche du Journal La République par Jean de Paleologu.

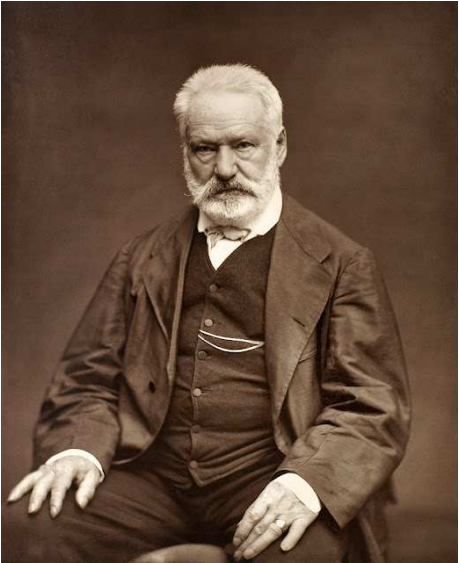
Collection du Sénat



Ecole Française du
XIXème siècle
Etude pour une
représentation de la
République
Huile sur papier
Diamètre: 34 cm

<https://www.galerie-leserbon.fr>
et <https://www.nord.gouv.fr> et
Manuel hachette 2023 p. 164.

Victor Hugo et le Panthéon



1802 Le 26 février, naissance à Besançon.

1822 Publication du premier recueil, Odes et Poésies diverses. Mariage avec Adèle Foucher.

1825 Nommé chevalier de la Légion d'honneur en même temps que Lamartine, Victor Hugo est invité officiellement au sacre du roi à Reims.

1831 Roman : Notre-Dame de Paris.

1833 Lucrèce Borgia et Marie Tudor.

Début de la liaison avec Juliette Drouet, qui a joué dans ces deux pièces.

1841 Après plusieurs échecs, Victor Hugo est élu, puis reçu, à l'Académie française.

1848 élu député de Paris, Victor Hugo est chargé d'aller parlementer sur les barricades avec les insurgés de juin.

1851 2 décembre, entre dans la clandestinité et tente d'organiser la résistance au coup d'État.

1852 Publication en France de son décret d'expulsion. il se réfugie avec sa famille à Jersey.

1861 achève Les Misérables.

1870 Retour triomphal en France le 5 septembre, au lendemain de la proclamation de la Troisième République, après dix-neuf ans d'exil

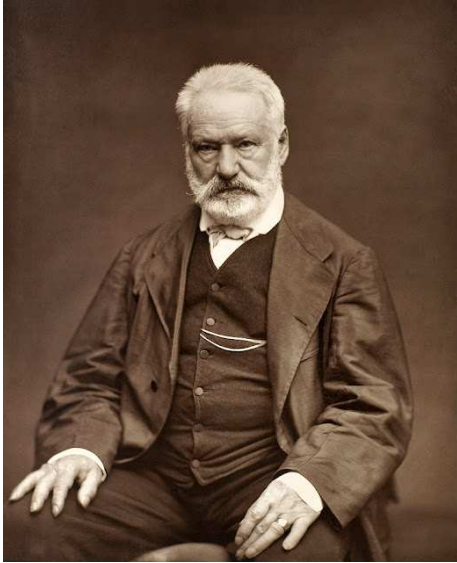
1871 Élu député de Paris, Victor Hugo démissionne au bout d'un mois.

1876 Élu sénateur de la Seine, Victor Hugo intervient en faveur de l'amnistie des communards.

1885 Mort de Victor Hugo le 22 mai. Le 1er juin, plus d'un million de personnes assistent à ses funérailles nationales. Le Panthéon est rendu au culte des grands hommes à cette occasion.

Victor Hugo et le Panthéon

[Vidéo](#)



« Je donne 50 000 francs aux pauvres. Je désire être porté au cimetière dans leur corbillard ».

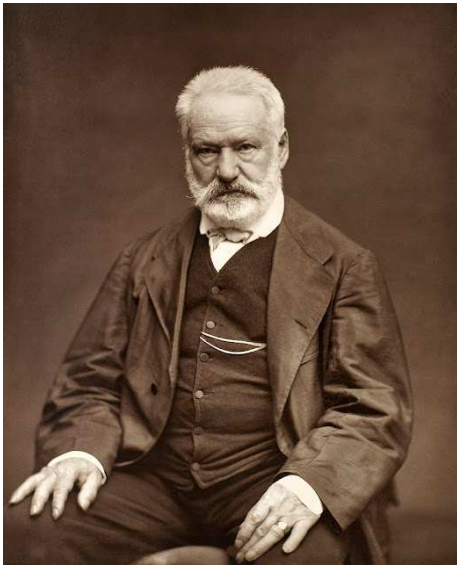


Photographie anonyme, juin 1885.

1 Les funérailles de Victor Hugo : l'hommage de la République et du peuple

Georges-François Guiaud, *Les funérailles de Victor Hugo*, 1885, dessin aquarellé, musée Carnavalet, Paris.

Victor Hugo et le Panthéon



Le 23 mai, le député républicain Anatole de La Forge propose de rendre à l'église Sainte-Geneviève son statut de panthéon pour y enterrer Victor Hugo. La droite catholique et monarchiste s'indigne.

« Vous allez chasser de son temple Dieu lui-même, pour installer à sa place la dépouille d'un homme! [...] De ce dôme qui domine Paris, vous allez précipiter la croix de notre Dieu! Eh bien, la France entière entendra le bruit de sa chute et elle la relèvera contre vous. Voilà donc que ce que vous avez fait de la grande mémoire que vous voulez honorer. Vous avez oublié le grand poète et l'illustre écrivain qui appartenait à la France, pour livrer ses restes au vent des discordes sociales et à tous les hasards de l'avenir. »

Albert de Mun (député monarchiste),
Interpellation à la Chambre des députés,
28 mai 1885.



L'itinéraire du cortège funéraire (1^{er} juin 1885)

<https://www.parismuseescollections.paris.fr>
et Manuel Belin 2019 p. 163.

B - La république facteur d'unification

Trace : Pour former des citoyens adhérant aux valeurs du régime, Jules Ferry (Ministre de l'Instruction publique) en 1881 met en place la gratuité de l'enseignement primaire dans les écoles publiques, puis l'obligation de l'instruction primaire pour les enfants de 6 à 13 ans, y compris les filles (fondation des lycées de jeunes filles). Il impose en 1882 la neutralité religieuse, ou laïcité, dans l'enseignement scolaire public. En 1886, la loi Goblet confie cet enseignement à un personnel exclusivement laïque. Afin de diffuser une culture républicaine, des symboles (Marianne, le drapeau tricolore, La Marseillaise) et des fêtes (le 14 Juillet qui remplace le 15 août) sont institués. Les funérailles nationales organisées à la suite de la mort de Victor Hugo le 22 mai 1885 visent à faire de lui qui incarne par son cheminement complexe (monarchiste puis républicain) l'itinéraire d'un peuple en quête de république, une icône fédératrice et laïque.

II - En quoi l'enracinement républicain rencontre-t-il des obstacles, des limites et des contradictions ?

A - Antiparlementarisme, anarchisme, antisémitisme...

La crise boulangiste

Hommage au Général BOULANGER. 97° 3647

PRÉPARE TOI SOLDAT DE FRANCE

Chanté par **M^r HUET** de l'Opéra-Comique
Chant national populaire
Conforme au visa du Ministère



PAROISSE DE L'AUTEUR
Portrait of Charles Mordacq
Phot. E. DANBERGUEUX
120 Rue St Denis.

Musique de **F. WACHS**

Paris 123, Rue Racine à l'Imprimerie des Ecoles
et rue du Croissant.

Tous droits d'Audition de reproduction de traduction et d'Arrangement réservés.

PRÉPARE - TOI SOLDAT DE FRANCE

CHANSON
Créée par AMIATI à la Scala

Paroles de **Charles MORDACQ (ROLLA)** Musique de **F. WACHS.**

Maestoso

PIANO



Si l'en-ne-mi sur la fron-tière Vient en-cor pour nous en-vahir
Tous les français comme na-guère Pour le pays sauront mourir
Même aux jours de désespérance, Du combat le jour est prochain,
Prépare-toi soldat de France, Pour l'attaque ou pour la défense,
L'ennemi veille sur le Rhin, Prépare toi, Prépare toi soldat de France

« Si l'ennemi sur la frontière Vient encor pour nous envahir,
Tous les français comme naguère, Pour le pays sauront mourir,
Nous nous souviendrons que la France, A toujours tenu haut le front,
Pour laver un sanglant affront,
Même aux jours de désespérance, Du combat le jour est prochain,
Prépare-toi soldat de France, Pour l'attaque ou pour la défense,
L'ennemi veille sur le Rhin, Prépare toi, Prépare toi soldat de France ».

Paroles de Charles Mordacq, musique de F. Wachs, 1887, 1^{er} couplet

<http://www.collections.musee-bretagne.fr> et <https://data.bnf.fr/>

Le Scandale du panama 1892



20^e ANNÉE — N° 4.289 FRANCE : 15 CENTIMES 22 Décembre 1892

BUREAUX 5, Cité Bergère, 5 PARIS

ABONNEMENTS FRANCE

Un an..... 8 fr.
Six mois..... 4 fr.
Trois mois..... 3 fr.
10 c. le numéro

PARAIT LE DIMANCHE

ADRESSES LÉON H. BUISSÉ & M. J. HANDE Administrateur

LE GRELOT

BUREAUX 5, Cité Bergère, 5 PARIS

ABONNEMENTS ÉTRANGER

Un an..... 10 fr.
Six mois..... 5 fr.
Trois mois..... 3 fr.
20 c. le numéro

PARAIT LE DIMANCHE

PUBLICITÉ Les Annonces sont reçues aux Bureaux du Journal

Voir en tête de la deuxième page les conditions auxquelles on peut recevoir gratuitement le GRELOT

[Vidéo](#)

PROFESSION DE FOI D'UN CHÉQUART



— Tant qu'il y aura des électeurs comme vous, les députés comme moi boulotteront!...

<https://www.retronews.fr/>

L'assassinat de Sadi Carnot et les attentats anarchistes

[Vidéo](#)

[Vidéo YT](#)

Auteur : ANONYME

Lieu de conservation : Bibliothèque nationale de France (BnF, Paris)

Date de création : 30 juin 1894

Date représentée : 24 juin 1894

dessin publié dans La Libre Parole illustrée (no 511, 30 juin 1894)

© BnF, dist. RMN - Grand Palais / image BnF



*« Il est un produit merveilleux,
Expérimenté par la science
Et qui pour nous les miséreux,
Fera naître l'indépendance.
Tant mieux s'il éclate parfois
En faisant beaucoup de victimes
Chez nos amis les bourgeois,
Cela nous venge de leurs crimes.
[...] Pour inspirer la terreur,
Il n'y a rien d'meilleur
Qu'la dynamite! »*

*La Dynamite, chanson anarchiste
de Martenot, 1893.*

<https://histoire-image.org/>

A - Antiparlementarisme, anarchisme, antisémitisme...

Trace : L'enracinement de la République n'est pas exempt d'obstacles. Un anti parlementarisme s'exprime autour du général Boulanger (le « général revanche »), champion du patriotisme guerrier et du moralisme politique, ainsi que des nationalistes de la ligue des patriotes (Le poète Paul Déroulède), chacun souhaitant récupérer l'Alsace Moselle et voulant imposer un pouvoir fort. Elu triomphalement le 27 janvier 1889 à Paris, Boulanger n'ira pourtant pas au bout de ses ambitions politiques : menacé d'une comparution devant la haute cour de justice pour « attentat contre la sûreté de l'État », celui-ci décida alors de s'exiler à Bruxelles, le 1er avril 1889. L'opposition à la République parlementaire fut aussi entretenue par le scandale de Panama : La compagnie de Panama fondée par Ferdinand de Lesseps pour le percement de l'isthme de Panama, connaissant des difficultés financières, eut recours à la corruption de 104 parlementaires en 1885 (les « chéquards ») chargés de voter une loi à son profit, 1 seul fut condamné en 1892. Enfin, c'est l'anarchisme, doctrine de protestation contre l'ordre établi et la domination de « l'État bourgeois » incapable de résoudre la crise sociale qui met à mal la République par des attentats, avec en point d'orgue l'assassinat le 24 juin 1894 du président de la République Sadi Carnot par Sante Geronimo Caserio.

L'affaire Dreyfus

[Vidéo](#)
NB 20'

[Vidéo](#) 9'



Le commandant François Ferdinand Esterhazy entre 1893 et 1898, le vrai espion



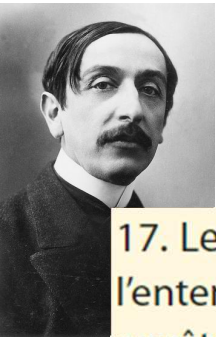
Le capitaine Dreyfus (1859-1935) en 1894



Le lieutenant-Colonel Georges Picquart en 1906, chef du contre-espionnage



Le colonel Henry en 1898, auteur de fausse pièce contre Dreyfus



L'affaire Dreyfus : dreyfusards contre anti-dreyfusards



17. Les Juifs n'ont pas de patrie au sens où nous l'entendons. Pour nous, la patrie, c'est le sol et les ancêtres, c'est la terre de nos morts. Pour eux, c'est l'endroit où ils trouvent leur plus grand intérêt. Leurs « **intellectuels** » arrivent ainsi à leur fameuse définition : « La patrie, c'est une idée. » Mais quelle idée ? Celle qui leur est la plus utile et, par exemple, l'idée que tous les hommes sont frères, que la nationalité est un préjugé à détruire, que l'honneur militaire pue le sang, qu'il faut désarmer (et ne laisser d'autre force que l'argent), etc.

22. Méditation sur Dreyfus [...] À ce solitaire, seule sa race demeurerait, de quoi nulle circonstance et nulle volonté ne peuvent dépouiller un sémite non plus qu'un aryen : il gardait de son sang la capacité de tirer le meilleur parti possible de toute situation et sans s'embarrasser du sentiment de l'honneur.

Maurice Barrès, *Scènes et doctrines du nationalisme*, 1902, Paris, Félix Juven éditeur. Source : Gallica BNF.

J'accuse le général Billot d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de ce crime de lèse-humanité et de lèse-justice¹, dans un but politique et pour sauver l'état-major compromis. J'accuse le général de Boisdeffre et le général Gonse de s'être rendus complices du même crime, l'un sans doute par passion cléricale, l'autre peut-être par cet esprit de corps qui fait des bureaux de la guerre l'arche sainte, inattaquable. [...] J'accuse enfin le premier conseil de guerre d'avoir violé le droit, en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète, et j'accuse le second conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité, par ordre, en commettant à son tour le crime juridique d'acquitter sciemment un coupable. En portant ces accusations, je n'ignore pas que je me mets sous le coup des articles 30 et 31 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, qui punit les délits de diffamation. Et c'est volontairement que je m'expose. [...] Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice. Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour ! J'attends.

Extrait de l'article d'E. Zola « J'accuse », publié le 13 janvier 1898 dans *L'Aurore*, journal fondé par Clemenceau.

¹ expression qui signifie que l'humanité et la Justice ont été bafouées.

L'affaire Dreyfus et la presse

Type de presse	Titres	Tirage quotidien vers 1900
Presse antidreyfusarde et antisémite	<i>La Croix, Le Gaulois, L'Eclair, L'Echo de Paris, La Patrie, Le Jour, La Libre Parole, L'Intransigeant, L'Action Française</i>	2 millions d'exemplaires
Presse d'information générale acquise aux opinions antidreyfusardes	<i>Le Petit Journal, Le Petit Parisien, Le Journal, Le Matin</i>	2,5 millions d'exemplaires
Presse dreyfusarde	<i>L'Aurore¹, La Volonté, La Petite République, Le Radical, Le Siècle, La Revue Blanche, La Fronde, Le Cri de Paris</i>	250 000 exemplaires

1. *L'Aurore* tire plus de 150 000 exemplaires quotidiens au début de l'année 1898 après la publication de l'article « J'accuse... ! » d'Émile Zola, mais perd ensuite ce nouveau lectorat.

Source des chiffres : Janine Ponty, *La presse quotidienne et l'affaire Dreyfus en 1898-1899. Essai de typologie*, Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine, 1974.

A - Antiparlementarisme, anarchisme, antisémitisme...

Trace : Enfin c'est l'expression de l'antisémitisme qui marque la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle avec l'affaire Dreyfus. Aux origines une banale affaire d'espionnage, le capitaine Dreyfus, coupable idéal (alsacien, il parle allemand et il est juif), est accusé d'avoir livré des secrets militaires à l'ambassade d'Allemagne et condamné pour haute trahison le 22 décembre 1894 à la déportation sur l'île du Diable en Guyane et à la dégradation militaire. Par-delà les accusations mensongères, les faux en écriture et la malhonnêteté de l'instruction, Dreyfus trouve des soutiens et c'est le lieutenant-colonel Picquart qui démasque le vrai espion : le commandant Esterhazy pourtant acquitté. C'en est trop, parmi les dreyfusards, pour l'écrivain Emile Zola qui publie le 13 janvier 1898 son fameux article « j'accuse » dans le journal l'Aurore de Georges Clémenceau. Zola est condamné pour diffamation, le camp anti-dreyfusard et antisémite se déchaîne, mais le procès en révision est inévitable : il s'ouvre à Rennes le 7 août 1899, Dreyfus est à nouveau condamné, avec circonstances atténuantes ! malgré l'absence de charges. Gracié, il sort de prison le 21 septembre 1899 mais n'est réhabilité qu'en 1906, les funérailles nationales d'Émile Zola, son défenseur, en 1908, renforcent la République.

B - Le combat pour la laïcité et les droits civiques des femmes

Laïcité et anticléricalisme

titre III de la loi de 1901

« Aucune congrégation religieuse ne peut se former sans une autorisation donnée par une loi qui déterminera les conditions de son fonctionnement. Elle ne pourra fonder aucun nouvel établissement qu'en vertu d'un décret rendu en conseil d'État. La dissolution de la congrégation ou la fermeture de tout établissement pourront être prononcées par décret rendu en conseil des ministres. » (art. 13)

« Nul n'est admis à diriger, soit directement, soit par personne interposée, un établissement d'enseignement, de quelque ordre qu'il soit, ni à y donner l'enseignement, s'il appartient à une congrégation non autorisée. » (art. 14)

« Les congrégations existantes [...] qui n'auraient pas été antérieurement autorisées ou reconnues, devront dans un délai de trois mois, justifier qu'elles ont fait les diligences nécessaires pour se conformer à ces prescriptions. À défaut de cette justification, elles seront réputées dissoutes de plein droit ; il en sera de même des congrégations auxquelles l'autorisation aura été refusée. » (art. 18)

1882	28 mars : enseignement primaire obligatoire et laïque dans les écoles publiques. Enseignement religieux interdit dans les établissements primaires d'État. 2 novembre : suppression des crucifix et des images religieuses dans les bâtiments scolaires publics.
1886	30 octobre : religieux interdits d'enseignement dans les écoles primaires publiques (Loi Goblet).
1901	1 ^{er} juillet : loi sur les associations.
1902	27 juin : fermeture de 125 écoles de filles, ouvertes sans autorisation par les congrégations autorisées. Été 1902 : fermeture de près de 3000 écoles catholiques, ouvertes avant 1901.
1903	Mars-juin : demandes d'autorisation des congrégations religieuses repoussées par le Parlement.
1904	7 juillet : Loi retirant aux congrégations religieuses le droit d'enseigner
1905	9 décembre : loi de séparation des Eglises et de l'Etat
1906	Querelle des inventaires des biens ecclésiastiques

1905, la loi de séparation des Eglises et de l'Etat

« Article 1^{er}. La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

Art. 2. Le République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. [...] Seront supprimées des budgets de l'État, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes. [...]

Art. 3. Dès la promulgation de la présente loi, il sera procédé par les agents de l'administration des Domaines à l'inventaire descriptif et estimatif: 1. Des biens mobiliers et immobiliers desdits établissements; 2. Des biens de l'État, des départements et des communes dont les mêmes établissements ont la jouissance. [...]

Art. 4. Les biens mobiliers et immobiliers des [...] établissements publics du culte seront [...] transférés [...] aux associations qui, en se conformant aux règles d'organisation générale du culte dont elles se proposent d'assurer l'exercice, se seront légalement formées [...] pour l'exercice du culte¹. »

Loi du 9 décembre 1905
concernant la séparation des Églises et de l'État,
Journal officiel du 11 décembre 1905.

1. Ces associations sont appelées « associations cultuelles ».



Carte postale de Felix Antoine Marmonier, 1905 in Manuel Belin 2019 p. 166.

Les femmes et les droits civiques

« Destinée à la maternité, faite pour la vie de famille, la dignité de sa situation sera d'autant plus grande qu'elle n'ira point la compromettre dans les luttes du forum et dans les hasards de la vie publique. Elle oublierait fatalement ses devoirs de mère et ses devoirs d'épouse, si elle abandonnait le foyer pour courir à la tribune. Elle n'y apporterait pas d'ailleurs la modération de langage et la netteté des conceptions, qui sont indispensables dans les usages parlementaires...On a donc parfaitement raison d'exclure de la vie politique les femmes et les personnes qui, par leur peu de maturité d'esprit, ne peuvent prendre une part intelligente à la conduite des affaires publiques ».

Extrait de la thèse d'Émile Morlot (1884) : « De la capacité électorale »

Morlot (1859 - 1907) sera par la suite maître des requêtes au Conseil d'État et député radical de l'Aisne de 1896 à 1907.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Hubertine Auclert

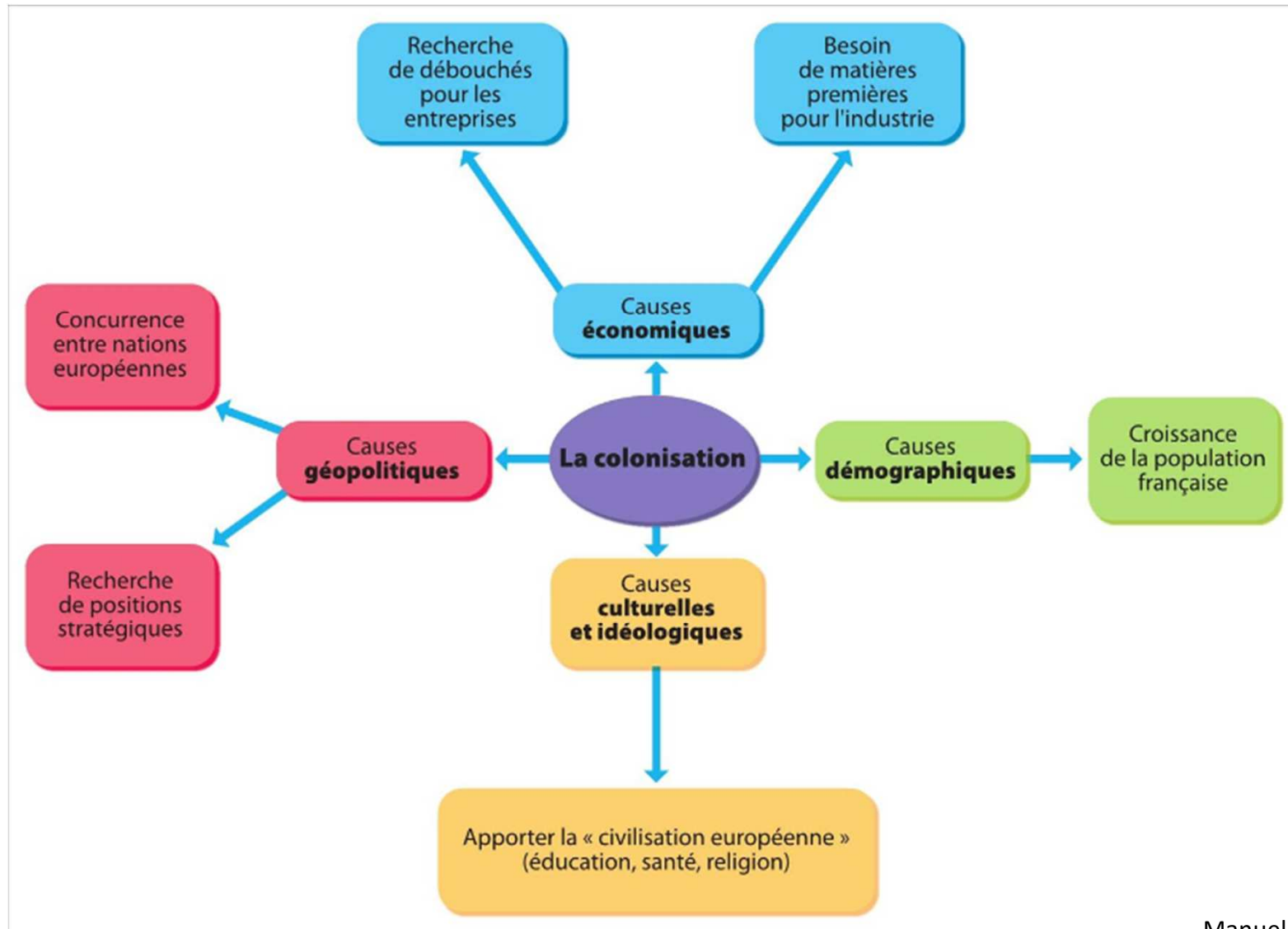
B - Le combat pour la laïcité et les droits civiques des femmes

Trace : L'affaire Dreyfus met en lumière la propagande anti dreyfusarde des congrégations religieuses. La loi de 1901 sur les associations prévoyait qu'elles seraient soumises à autorisation. Or, la lutte contre le cléricalisme devint l'axe majeur de la politique menée par le gouvernement radical d'Émile Combes à partir de 1902 : il décida d'une application rigoureuse de la loi de 1901 en refusant un grand nombre d'autorisations demandées par les congrégations religieuses et en fermant des milliers d'établissements scolaires congrégationnistes, la loi du 7 juillet 1904 leur interdisant d'enseigner. Ce contexte favorise le vote de la séparation des Églises et de l'État le 9 décembre 1905 défendu par Aristide Briand, loi précédée de longs débats au sein du pays comme au Parlement. Cette loi de compromis garantit la liberté de conscience et la paix religieuse au sein du pays, malgré la querelle découlant des inventaires des biens de l'Église en 1906.

Les grandes lois libérales adoptées par les républicains concernent peu les femmes, qui sont maintenues par le Code civil dans un statut juridique de mineures soumises à leur mari. Le régime refuse l'accès à la pleine citoyenneté aux femmes par peur qu'elles ne soient influencées par des idées antirépublicaines. La militante féministe Hubertine Auclert, estime que c'est par le suffrage que les femmes pourront conquérir l'égalité civile et met en avant des préoccupations politiques censées être propres aux femmes (lutte contre l'alcoolisme et pacifisme).

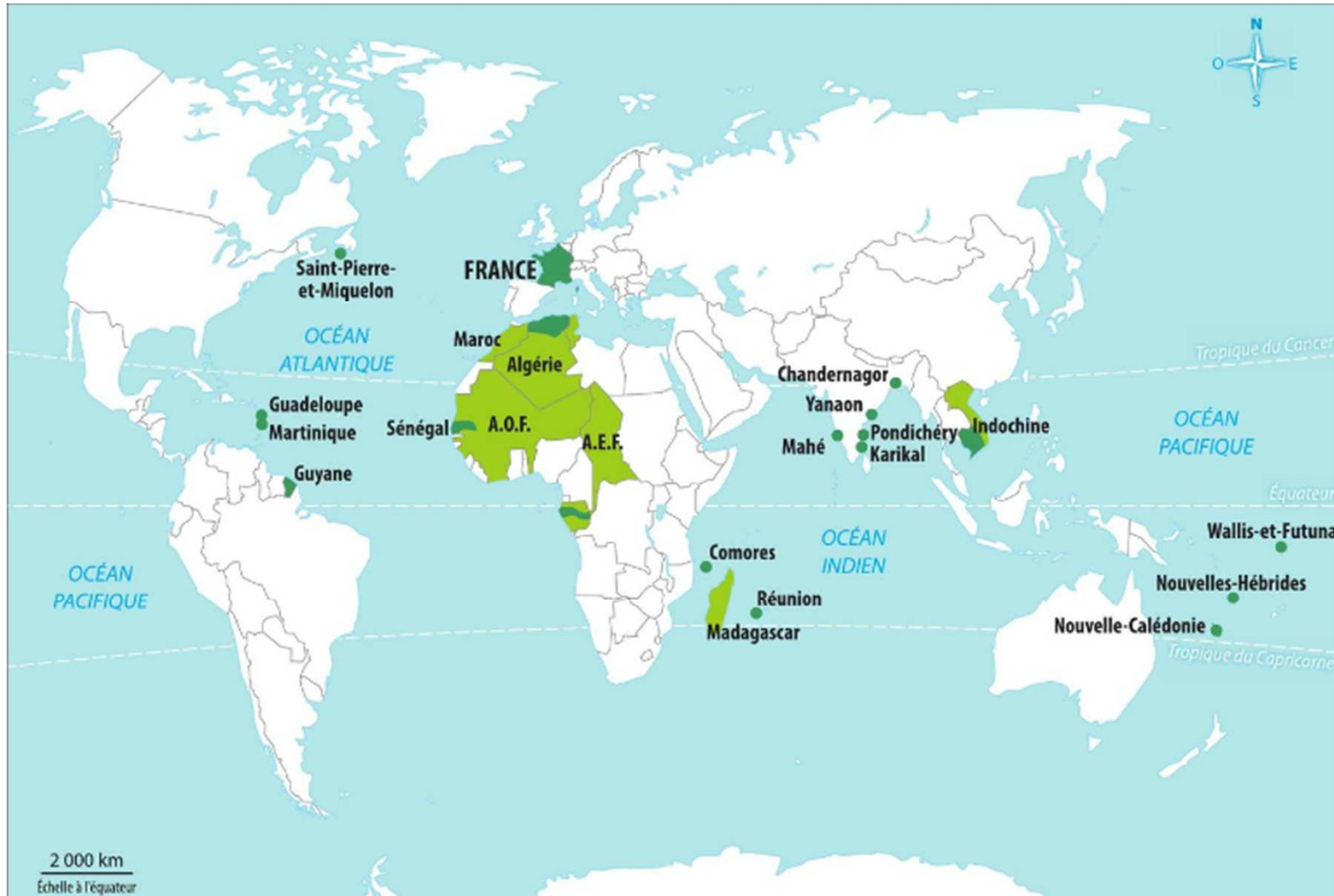
C - La République et l'empire colonial

Les motivations de la colonisation



L'empire colonial en 1914

[Vidéo](#)
Pierre Savorgnan
de Brazza



[Conquête
de l'Algérie](#)

Le statut des territoires

Territoires	Caractéristiques	Exemples
Colonies de peuplement	Territoires peuplés de colons venus de métropole ou d'autres pays (généralement européens)	Algérie
Colonies d'exploitation	Territoires à but économique (exploitation des matières premières et ressources)	Colonies d'AOF, d'AEF, Indochine
Comptoirs	Établissements de commerce situés sur le littoral de pays indépendants	Comptoirs indiens (Mahé, Karikal, Chandernagor, Pondichéry, Yanaon)
Protectorats	États ayant renoncé à une partie de leur souveraineté (diplomatie, douane, commerce et douanes) au profit d'une puissance étrangère plus forte	Tunisie, Maroc, Laos (de 1893 à 1899) et Cambodge (de 1863 à 1887)

Le « code de l'indigénat »

Art. 1. – 2. Négligence par les agents indigènes [...] à prévenir des crimes ou délits commis dans leur circonscription [...].

6. Acte irrespectueux ou propos offensants vis-à-vis d'un représentant ou agent de l'autorité [...].

13. Négligence habituelle dans le paiement des impôts et dans l'exécution des prestations en nature [...].

Arrêté général sur les infractions de l'indigénat,
préfecture d'Alger, 9 février 1875.

(La liste est rapidement allongée au gré des différents textes législatifs)

1. Propos tenus en public contre la France et son gouvernement [...].

11. Défaut par tout indigène de faire immatriculer, dans un délai de 15 jours, les armes à feu dont il deviendra propriétaire [...].

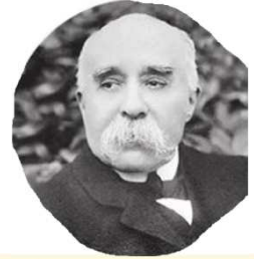
13. Défaut par tout indigène de se munir d'un passeport, permis de voyage, carte de sûreté ou livret d'ouvrier régulièrement visé lorsqu'il se rend dans un arrondissement autre que celui de son domicile [...].

18. Réunion sans autorisation de plus de 25 personnes du sexe masculin [...].

Loi du 21 décembre 1897.



Les débats autour de la colonisation



Oui, ce qui manque à notre grande industrie [...], ce sont les débouchés. Pourquoi ? Parce qu'à côté d'elle, l'Allemagne se couvre de barrières, parce qu'au-delà de l'Océan les États-Unis d'Amérique sont devenus protectionnistes¹ [...]; parce que non seulement ces grands marchés, je ne dis pas se ferment, mais se rétrécissent, deviennent de plus en plus difficiles à atteindre par nos produits industriels. [...] Messieurs, il y a un second point [...] : c'est le côté humanitaire et civilisateur de la question. [...] Il faut dire ouvertement qu'en effet, les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures... [...] Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures... [...] À l'heure qu'il est, vous savez qu'un navire de guerre ne peut pas porter, si parfaite que soit son organisation, plus de quatorze jours de charbon [...]. D'où la nécessité d'avoir sur les mers des rades d'approvisionnement, des abris, des ports de défense et de ravitaillement. [...] Rayonner sans agir, sans se mêler aux affaires du monde, en se tenant à l'écart de toutes les combinaisons européennes, en regardant comme un piège, comme une aventure toute expansion vers l'Afrique ou vers l'Orient, vivre de cette sorte, pour une grande nation, croyez-le bien, c'est abdiquer, et dans un temps plus court que vous ne pouvez le croire ; c'est descendre du premier rang au troisième et au quatrième.

Discours de Jules Ferry le 28 juillet 1885 sur le projet de loi portant ouverture au ministère de la Marine et des Colonies d'un crédit extraordinaire pour les dépenses occasionnées par les événements de Madagascar.

1. Plus difficiles d'accès au commerce international (taxes douanières importantes pour les produits importés).

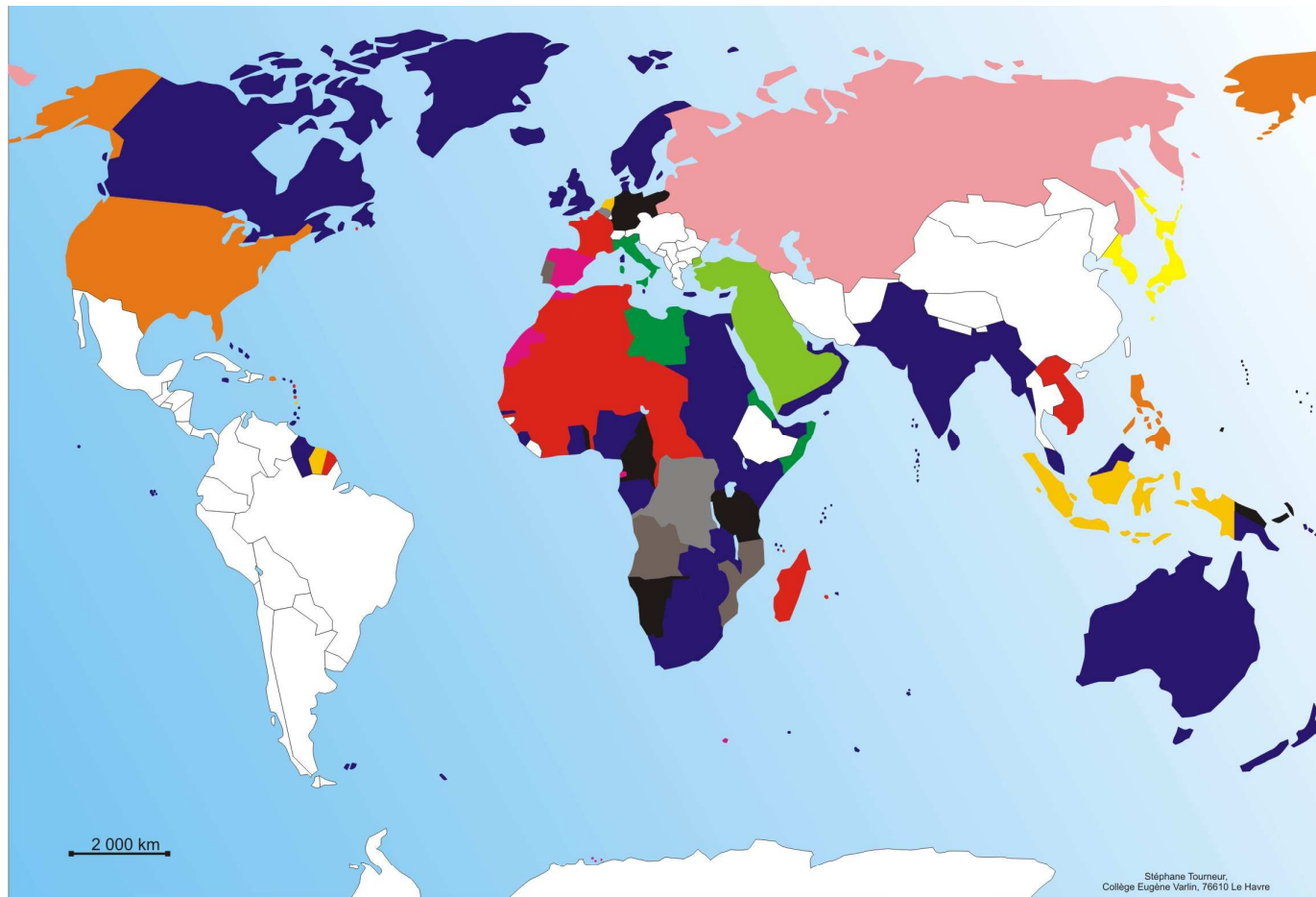
Vidéo

Au point de vue économique, la question est très simple ; [...] Lors donc que, pour vous créer des débouchés, vous allez guerroyer au bout du monde ; lorsque vous dépensez des centaines de millions ; lorsque vous faites tuer des milliers de Français pour ce résultat, vous allez directement contre votre but : autant d'hommes tués, autant de millions dépensés, autant de charges nouvelles pour le travail, autant de débouchés qui se ferment. [...] Races supérieures ! Races inférieures c'est bientôt dit ! Pour ma part, j'en rabats singulièrement depuis que j'ai vu des savants allemands démontrer scientifiquement que la France devait être vaincue dans la guerre franco-allemande parce que le Français est d'une race inférieure à l'Allemand. [...] Mais nous dirons, nous, que lorsqu'une nation a éprouvé de graves, très graves revers en Europe, lorsque sa frontière a été entamée¹, il convient peut-être, avant de la lancer dans des conquêtes lointaines [...] de bien s'assurer qu'on a le pied solide chez soi, et que le sol national ne tremble pas. [...] Mais n'essayons pas de revêtir la violence du nom hypocrite de civilisation. Ne parlons pas de droit, de devoir. La conquête que vous préconisez, c'est l'abus pur et simple de la force que donne la civilisation scientifique sur les civilisations rudimentaires pour s'approprier l'homme, le torturer, en extraire toute la force qui est en lui au profit du prétendu civilisateur.

Discours de Georges Clemenceau à la Chambre le 30 juillet 1885 en réponse à celui de Jules Ferry, Journal officiel de la République française.

1. Allusion à la guerre perdue contre l'Allemagne en 1870.

Les empires coloniaux en 1914

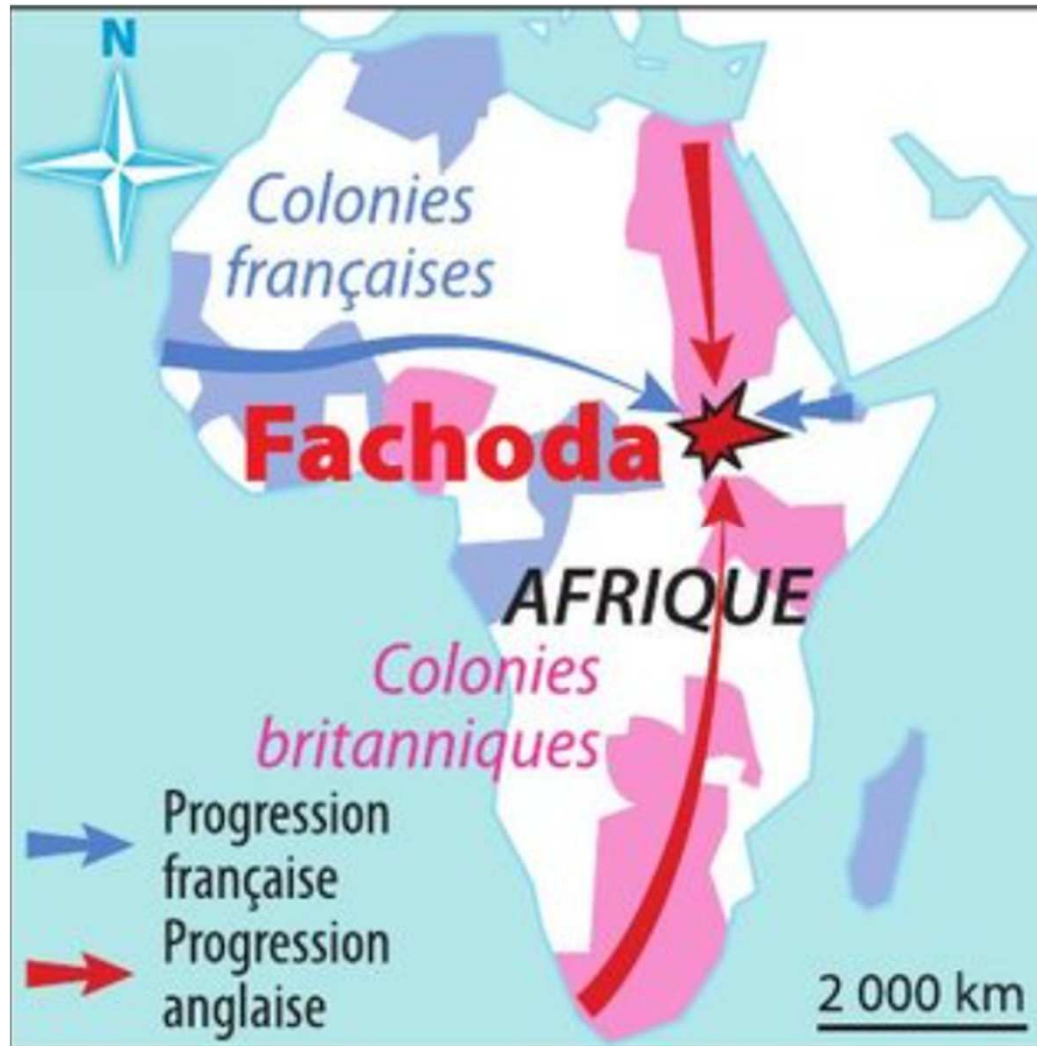


Territoires ou dominions:

- | | | |
|----------------|-------------|---------------------|
| ■ Britanniques | ■ Turcs | ■ Japonais |
| ■ Français | ■ Italiens | ■ Américains |
| ■ Belges | ■ Espagnols | ■ Pays indépendants |
| ■ Néerlandais | ■ Portugais | |
| ■ Allemands | ■ Russes | |

Fachoda 1898, le choc des empires

La conférence
de Berlin 1884



C - La République et l'empire colonial

Trace : En 1870, l'empire colonial couvrait déjà près d'un million de km² mais la France républicaine va accélérer la dynamique de colonisation en invoquant des raisons économiques (trouver des ressources et des débouchés), politiques (la grandeur de la France) et idéologiques (apporter la civilisation). A la veille de 1914, l'empire colonial français avait atteint une taille considérable (10,6 millions de km², 2e plus vaste derrière l'empire britannique), il rassemblait 55 millions de colonisés sur des territoires répartis en colonies de peuplement (Algérie), colonies d'exploitation (AOF, AEF, Indochine), comptoirs (Pondichéry) et protectorats (Tunisie, Maroc). Pour éviter les litiges entre puissances coloniales relatifs aux conquêtes, la conférence de Berlin réunit les représentants de 14 pays européens, de novembre 1884 à février 1885. Elle ne parvint pourtant pas à éviter la crise de Fachoda en septembre 1898, qui plaça France et Angleterre au bord d'un conflit armé.

Cette colonisation française se déroula en contradiction complète avec les idéaux républicains d'égalité et de fraternité. Si certains comme Clémenceau se dressèrent contre la violence et les exactions exercées à l'encontre des peuples indigènes (code de l'indigénat imaginé pour l'Algérie puis étendu à l'empire et transformant les indigènes en sujets), rares furent ceux qui remirent en cause le principe même de la colonisation, le « parti colonial » imposait à l'assemblée son idéologie de la « plus grande France ».